

## **Plateau multisports : demande de financement**

Monsieur NOUVEL, Adjoint responsable de la Commission Sports – Jeunesse et Loisirs, expose le rapport suivant :

Lors du vote du budget primitif, le 29 mars 2012, un projet de construction d'un plateau multisports « city park » a été approuvé.

L'inscription budgétaire s'élève à 50 000 €.

Conformément au code des marchés publics, une consultation a été lancée.

Le Conseil Général de la Mayenne apporte un soutien financier pour la réalisation de ce type d'équipements. Le plafond de la dépense subventionnable est de 77 000 € HT pour des taux de subvention variant de 15 % à 30 %.

Il vous est proposé :

- de solliciter l'aide du département dans le cadre de ce projet d'investissement,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer les pièces à intervenir.

**Adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.**

**Pour copie conforme :**

**Le Maire :**

**Pierre-Yves MARDELÉ**